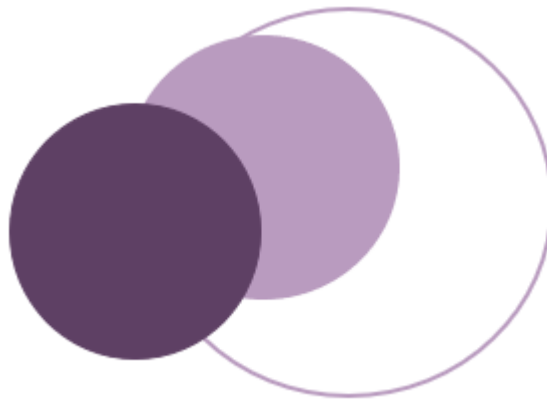


Novembre 2019

LES TENDANCES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS EN 2018



L'ensemble des données nominatives utilisées pour la réalisation de ce document sont disponibles sur la plateforme Data-FSL accessible via ce lien : <https://data.cabinet-fsl.fr>. Vous y trouverez les principales données budgétaires, comptables, fiscales et socio-économiques des plus grandes collectivités locales françaises.

DES ÉQUILIBRES FINANCIERS EN AMÉLIORATION EN 2018

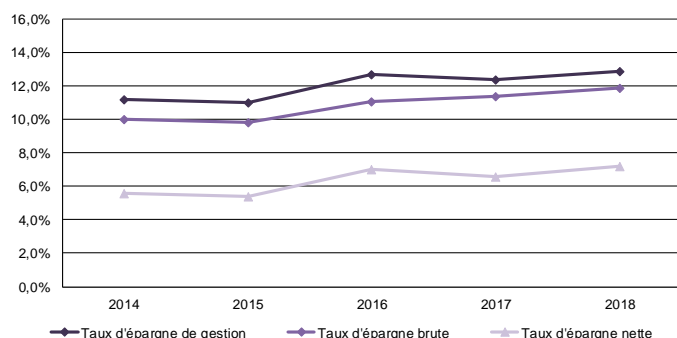
	2017	2018	Evolution		2018
	en M€	en M€	16-17	17-18	
Recettes courantes de fonctionnement (1)	68 059	68 115	+0,2%	+0,1%	1 063
Dépenses courantes de fonctionnement (2)	59 955	59 405	+0,2%	-0,9%	927
Épargne de gestion (3)	8 105	8 711	+0,5%	+7,5%	136
Produits financiers	69	54	+10,6%	-21,9%	1
Charges financières	796	733	-3,9%	-7,9%	11
Solde des opérations financières (4)	-727	-679	-5,1%	-6,6%	-11
Produits exceptionnels	629	416	-17,6%	-33,9%	6
Charges exceptionnelles	173	279	+79,4%	+60,7%	4
Solde des opérations exceptionnelles (5)	456	137	-31,7%	-69,9%	2
Recettes de fonctionnement	68 758	68 585	+0,0%	-0,3%	1 070
Dépenses de fonctionnement	60 924	60 416	+0,2%	-0,8%	942
Épargne brute (6)=(3)+(4)+(5)	7 834	8 169	-1,7%	+4,3%	127
Taux d'épargne brute	11,4%	11,9%	-	-	-
Remboursement du capital de la dette (7)	3 291	3 227	+4,2%	-2,0%	50
Épargne nette (8)=(6)-(7)	4 543	4 942	-5,6%	+8,8%	77
Taux d'épargne nette	6,6%	7,2%	-	-	-

En 2018, les **recettes courantes de fonctionnement** des départements -68,1 milliards d'euros- restent quasi-stables (+0,1%, après +0,2% en 2017) tandis que leurs **dépenses courantes de fonctionnement** -59,4 milliards d'euros- sont en baisse (-0,9%, contre +0,2% en 2017). Ces effets conjugués font progresser leur **épargne de gestion** dans des proportions notables (+7,5%), après la quasi-stabilité constatée en 2017 (+0,5%).

Dans le même temps, le solde déficitaire **des opérations financières** s'améliore sous l'effet de la baisse des charges financières (-7,9%, après -3,9% en 2017). En revanche, le solde excédentaire **des opérations exceptionnelles** continue à se détériorer ramenant la hausse de **l'épargne brute** à +4,3% en 2018 (-1,7% en 2017).

L'épargne brute des départements devraient continuer à croître en 2019¹, les prévisions budgétaires faisant état d'une hausse de +6,4%.

Evolution des taux d'épargne



¹ Chiffres établis à partir des 96 départements existants au 1^{er} janvier 2019

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT RALENTISSENT EN 2018

	2017	2018	Evolution		2018
	en M€	en M€	16-17	17-18	
Recettes de fonctionnement	68 758	68 585	+0,0%	-0,3%	1 070
Impôts et taxes	49 491	50 041	+1,7%	+1,1%	781
dont taxe foncière sur les propriétés bâties	13 780	14 118	+2,4%	+2,5%	220
dont droits de mutation à titre onéreux	11 085	11 525	+16,8%	+4,0%	180
dont T.S.C.A	6 911	7 122	+1,6%	+3,1%	111
dont T.I.C.P.E	6 105	6 100	+0,1%	-0,1%	95
dont C.V.A.E	3 979	4 007	-49,4%	+0,7%	63
dont attribution de compensation C.V.A.E	2 462	1 988	-	-	31
dont F.N.G.I.R	1 115	1 115	+0,0%	+0,0%	17
dont frais de gestion T.F.P.B	880	904	+3,5%	+2,8%	14
dont autres impôts et taxes	3 175	3 163	+6,6%	-0,4%	49
Dotations et participations	15 529	15 104	-4,7%	-2,7%	236
dont dotation globale de fonctionnement	8 138	8 140	-11,4%	+0,0%	127
dont dotation versée au titre de l'APA	2 152	2 255	+2,6%	+4,8%	35
dont D.C.R.T.P	1 277	1 274	-11,2%	-0,3%	20
dont dotation versée au titre de la PCH	558	574	+3,5%	+3,0%	9
dont F.M.D.I	479	475	+0,3%	-0,7%	7
dont compensations fiscales	434	434	-22,3%	+0,0%	7
dont participations reçues des régions	361	98	+1090,2%	-72,9%	2
dont autres dotations et participations	2 131	1 855	+8,1%	-13,0%	29
Autres recettes de fonctionnement	3 738	3 440	-1,1%	-8,0%	54

En 2018, les **recettes de fonctionnement** des départements s'établissent à 68,6 milliards d'euros et diminuent de -0,3% (+0,0% entre 2016 et 2017). Neutralisation faite des attributions de compensation (-474 millions d'euros entre 2017 et 2018) mais également des flux financiers entre régions et départements (participations et remboursements de frais², -381 millions d'euros en cumul entre 2017 et 2018), les recettes de fonctionnement progressent de +1,1% en 2018, en légère décélération par rapport à 2017 (+1,6%).

En 2018, les **impôts et taxes** s'élèvent à 50,0 milliards d'euros et représentent 73% des recettes de fonctionnement. A périmètre comparable, ces recettes progressent de +2,2% mais ralentissent cependant par rapport à 2017 (+5,5%), principalement en lien avec la moindre croissance des **droits de mutation à titre onéreux** (+4,0%, contre +16,8% en 2017). Par ailleurs, la **taxe foncière sur les propriétés bâties** -28% des impôts et taxes- enregistre une hausse de 2,5% (+2,4% en 2017), sous l'effet de la progression des bases, les taux étant restés globalement stables (seuls 8 départements les augmentent et 2 les baissent).

Les **dotations et participations** s'établissent à 15,1 milliards d'euros et représentent 22% des recettes de fonctionnement

² Ce poste peut intégrer des remboursements de frais en provenance d'autres tiers que les régions.

en 2018. Elles baissent à nouveau (-2,7%) mais moins fortement que ces dernières années, la **dotations globale de fonctionnement** -plus de la moitié de ce poste - étant figée à compter de 2018. En effet, la participation des départements au redressement des comptes publics s'inscrit dorénavant dans un pacte de confiance Etat-collectivités locales lequel prévoit l'encadrement de l'évolution des dépenses de fonctionnement à +1,2% par an sur la période 2018-2022. Hors prise en compte des participations financières reçues des régions, les dotations et participations diminuent de -1,1% (-6,7% en 2017).

Dans le cadre du financement de leur compétence d'action sociale, les départements bénéficient d'aides directes de la **caisse nationale de solidarité pour l'autonomie**³ pour près de 3,0 milliards d'euros en 2018. Ces concours continuent à augmenter (+4,2%, après +7,0% en 2017⁴) notamment sous l'effet de la montée en charge de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (APA 2).

D'après les budgets primitifs, les recettes de fonctionnement des départements progresseraient de +1,6% en 2019 en lien avec la hausse du produit de taxe foncière sur les propriétés bâties (+2,7%), des droits de mutation à titre onéreux (+2,8%) et de la cotation sur la valeur ajoutée des entreprises (+4,0%).

RALENTISSEMENT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

	2017 en M€	2018 en M€	Evolution		2018 en €/hab
			16-17	17-18	
Dépenses de fonctionnement	60 924	60 416	+0,2%	-0,8%	942
Dépenses d'action sociale ¹	35 659	36 342	+1,8%	+1,9%	567
Charges de personnel et frais assimilés ²	12 071	12 066	+1,3%	-0,0%	188
Autres dépenses de gestion ³	9 210	8 016	-9,4%	-13,0%	125
Atténuations de produits	2 566	2 745	+7,6%	+7,0%	43
Charges financières	796	733	-3,9%	-7,9%	11
dont intérêts de la dette	691	647	-6,4%	-6,4%	10
Autres dépenses de fonctionnement	622	514	+43,3%	-17,4%	8

¹ hors dépenses de personnel hormis celles relatives aux assistants familiaux

² y compris dépenses de personnel inscrites en fonction APA et RMI/RSA

³ elles englobent les charges à caractère général, les subventions versées aux tiers, les contributions obligatoires et autres participations déconnectées de la compétence sociale des départements.

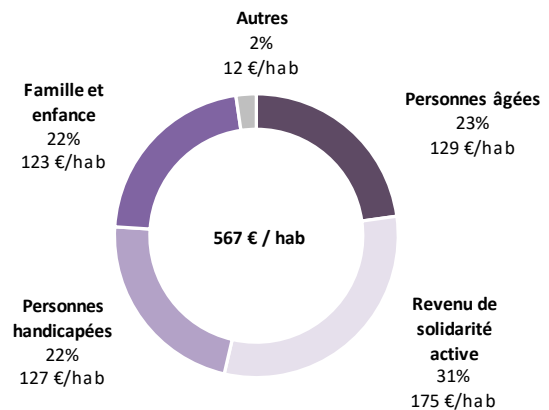
En 2018, les **dépenses de fonctionnement** des départements s'établissent à 60,4 milliards d'euros et diminuent de -0,8%. Le transfert de la compétence « transports » des régions vers les départements impacte l'évolution des dépenses sur 2017

³ Ces aides participent au financement de l'APA, de la PCH, des maisons départementales des personnes handicapées et des conférences des financeurs issues de la loi portant adaptation de la société au vieillissement.

⁴ Hors concours au titre de la conférence des financeurs versés par la première fois en 2017, cette évolution est ramenée à +2,7%.

et 2018. Si l'on neutralise la fonction « transports », les dépenses de fonctionnement évoluent de +1,2% en 2018, contre +2,1% un an plus tôt.

Représentant environ 60% des dépenses de fonctionnement, les **dépenses d'action sociale** constituent le principal poste budgétaire des départements et financent quatre grands champs d'intervention.



En 2018, les dépenses d'action sociale⁵ s'élèvent à 36,3 milliards d'euros et progressent de +1,9%, dans la lignée de 2017 (+1,8%). Ce maintien du rythme d'évolution des dépenses sociales traduit cependant des dynamiques contraires de ces différentes composantes. Ainsi, les dépenses au titre des personnes âgées et des personnes handicapées connaissent un ralentissement notable, celles relatives au revenu de solidarité active s'accroissent tandis que celles afférentes à la famille et à l'enfance se maintiennent.

	2017 en M€	2018 en M€	Evolution		2018 en €/hab
			16-17	17-18	
Revenu de solidarité active	10 986	11 207	+0,4%	+2,0%	175
dont aides à la personne	10 240	10 515	+0,5%	+2,7%	164
dont allocation au titre du RSA	10 217	10 494	+0,6%	+2,7%	164
dont autres aides à la personne	23	21	-16,0%	-8,0%	0
dont frais de séjour et d'hébergement	0	0	ns	ns	0
dont autres	746	692	-1,8%	-7,1%	11

Avec 11,2 milliards d'euros et 31% des dépenses sociales, le financement du **revenu de solidarité active** constitue le principal secteur d'intervention des départements. La dépense au titre du RSA connaît une hausse de +2,0%, plus soutenue qu'en 2017 (+0,4%), en raison de la reprise modérée de la croissance du nombre d'allocataires⁶ (+1%, recul de -0,5% en 2017) et de la revalorisation de +1,0%

⁵ Elles correspondent aux dépenses inscrites aux fonctions 4, 5, 54, 55 et 56 hors dépenses de personnel mais y compris la rémunération des assistants familiaux.

⁶ Les calculs concernant l'évolution des bénéficiaires des différentes prestations sociales ont été établis à partir des données de la Drees.

intervenue à compter du mois d'avril 2018. Parmi les allocataires du RSA, 12% d'entre eux perçoivent une allocation majorée car ils se trouvent dans la situation de parents isolés : ces allocataires sont en hausse de +1,3% en 2018 (-1,2% en 2017). Enfin, le nombre d'allocataires du RSA jeune -moins de 1% du nombre total d'allocataires du RSA- continue à diminuer (-20%, après -30% en 2017). Cette allocation bénéficie aux 18-24 ans ayant exercé une activité professionnelle pendant au moins 2 ans à temps plein au cours des 3 ans précédant la demande d'allocation.

	2017	2018	Evolution		2018
	en M€	en M€	16-17	17-18	en €/hab
Personnes âgées	8 231	8 286	+2,6%	+0,7%	129
dont aides à la personne	5 800	5 867	+2,9%	+1,2%	92
dont allocation APA	5 704	5 776	+2,8%	+1,3%	90
dont autres aides à la personne	96	91	+4,9%	-5,2%	1
dont frais de séjour et d'hébergement	2 110	2 074	-1,5%	-1,7%	32
dont autres	321	345	+30,7%	+7,4%	5

En 2018, les dépenses consacrées aux **personnes âgées** s'établissent à 8,3 milliards d'euros et ralentissent par rapport à 2017 (+0,7%, contre +2,6% entre 2016 et 2017) sous l'effet de la moindre croissance de l'**allocation personnalisée pour l'autonomie** (+1,3%, après +2,8% en 2017). Ce ralentissement s'observe aussi bien pour l'APA à domicile (+1,6%, contre +3,7% en 2017) que de l'APA en établissement (+0,9%, contre +1,8% en 2017)⁷.

La prise en charge des **frais de séjour et d'hébergement** constitue le second levier d'intervention des départements en faveur des personnes âgées. Ces aides représentent 25% des dépenses consacrées aux personnes âgées et continuent à reculer (-1,7%, contre -1,5% en 2017) en lien notamment avec la tendance baissière du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement.

	2017	2018	Evolution		2018
	en M€	en M€	16-17	17-18	en €/hab
Personnes handicapées	8 006	8 128	+2,4%	+1,5%	127
dont aides à la personne	2 271	2 356	+3,2%	+3,8%	37
dont PCH	1 828	1 930	+5,2%	+5,6%	30
dont autres aides à la personne	443	426	-4,3%	-3,8%	7
dont frais de séjour et d'hébergement	5 399	5 421	+2,0%	+0,4%	85
dont autres	337	351	+4,4%	+4,3%	5

En 2018, les dépenses consacrées aux **personnes handicapées** -8,1 milliards d'euros- progressent de +1,5%, moins fortement qu'en 2017 (+2,4%). Si la **prestation de compensation du handicap** -principale allocation de

solidarité en faveur du handicap- progresse sensiblement (+5,6%, après +5,2% en 2017), en revanche, les **frais de séjour et d'hébergement** -deux-tiers des dépenses en faveur des personnes handicapées- sont en net ralentissement (+0,4%, contre +2,0% en 2017).

	2017	2018	Evolution		2018
	en M€	en M€	16-17	17-18	en €/hab
Famille et enfance	7 655	7 881	+2,9%	+3,0%	123
dont aides à la personne	364	357	-2,3%	-2,0%	6
dont frais de séjour et d'hébergement	4 957	5 202	+3,7%	+4,9%	81
dont autres	2 334	2 322	+2,1%	-0,5%	36

Les dépenses au titre de la **famille** et de l'**enfance** regroupent l'ensemble des actions menées par les services départementaux d'aide sociale à l'enfance (aide à domicile, prévention et protection de l'enfance, hébergement des mineurs confiés à l'ASE, prise en charge des mineurs non accompagnés...). En 2018, ces dépenses continuent à croître à un rythme soutenu (+3,0, après +2,9% en 2018) sous l'effet de la hausse des **frais de séjour et d'hébergement** (+4,9%, après +3,7% en 2017) dans le cadre notamment de la prise en charge des mineurs non accompagnés.

Les dépenses d'action sociale des départements évolueraient de +2,1% en 2019. En particulier, les dépenses consacrées au RSA et à la famille et à l'enfance pourraient s'accroître par rapport à 2018.

En 2018, les **charges de personnel** s'élèvent à 12,1 milliards d'euros et représentent 20% des dépenses de fonctionnement. En progression de +1,3% en 2017, ces dépenses sont stables en 2018.

Les **autres dépenses de gestion** représentent 8,0 milliards d'euros et diminuent de -13,0% en 2018 (-9,4% en 2017). Elles comprennent les charges à caractère général, les subventions versées ou encore certaines contributions obligatoires (service incendie...). Ce poste est particulièrement perturbé par le transfert de la compétence transports vers les régions.

En 2018, les **intérêts de la dette** s'élèvent à 647 millions d'euros et continuent à diminuer (-6,4%, comme en 2017) en lien avec des conditions d'emprunts favorables et les baisses successives de l'encours de dette (-1,5 milliard depuis 2015).

Les dépenses de fonctionnement des départements progresseraient modérément en 2019 (+1,1%).

⁷ Le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile et en établissement augmenterait respectivement de +1,1% (+1,4% en 2017) et +1,3% (+2,5% en 2017).

REBOND DES INVESTISSEMENTS ET POURSUITE DU DÉSENETTEMENT

	2017	2018	Evolution		2018
	en M€	en M€	16-17	17-18	en €/hab
Dépenses d'investissement hors dette	9 013	9 317	-1,1%	+3,4%	145
dont dépenses d'équipement brut	5 363	5 793	-1,8%	+8,0%	90
dont subventions d'équipement versées	3 359	3 280	+0,4%	-2,4%	51
dont autres dépenses d'investissement	290	244	-3,8%	-16,1%	4
Recettes d'investissement hors emprunts	2 261	2 286	-5,0%	+1,1%	36
dont subventions d'investissement	1 170	1 202	-2,3%	+2,7%	19
dont dotations, fonds divers et réserves	831	850	-5,4%	+2,3%	13
dont autres recettes d'investissement	260	235	-14,5%	-9,7%	4
Encours de dette au 31 décembre	32 651	32 049	-1,9%	-1,8%	500

En 2018, les **dépenses d'investissement hors dette** des départements s'élèvent à 9,3 milliards d'euros et augmentent de +3,4%. Cette hausse interrompt la baisse continue des investissements entamée en 2010. En effet, entre 2010 et 2017, les départements ont vu leurs investissements diminuer d'environ 3 milliards d'euros, soit une diminution de -25% sur la période.

Sur l'année 2018, la relance des investissements est portée pour la hausse des **dépenses d'équipement brut** (+8,0%, après -1,8% en 2017), les **subventions d'équipement versées** étant quant à elles en léger repli (-2,4%, après +0,4% en 2017).

En corrélation avec la rebond des investissements, en 2018, les **recettes d'investissement hors emprunts** progressent de +1,1% (-5,0% en 2017), tirées par la hausse des **subventions d'investissement** reçues (+2,7%, -2,3% en 2017) et des **dotations, fonds divers et réserves** (+2,3%, -5,4% en 2017).

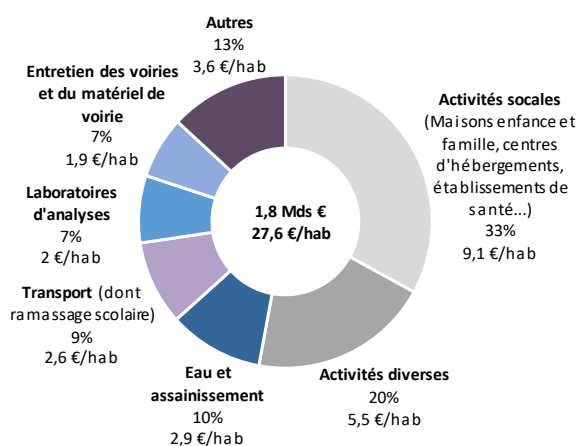
Les dépenses d'investissement hors dette des départements continueraient à progresser en 2019 (+8,1%), portées par la hausse des dépenses d'équipement brut (+9,2%) et des subventions d'équipement versées (+4,1%).

	2017	2018	Financement de l'investissement (en %)	
	en M€	en M€	2017	2018
Dépenses d'investissement hors dette	9 013	9 317	100%	100%
Epargne brute	7 834	8 169	87%	88%
Recettes d'investissement hors emprunts	2 261	2 286	25%	25%
Flux net de dette	-818	-732	-9%	-8%
Emprunts nouveaux	2 473	2 495	-	-
Remboursement du capital de la dette	3 291	3 227	-	-
Variation du fonds de roulement (a) - (b)	-264	-406	-3%	-4%
Fonds de roulement au 1er janvier (a)	3 771	4 080	-	-
Fonds de roulement au 31 décembre (b)	4 036	4 487	-	-

Le schéma de financement des investissements est semblable à celui constaté en 2017. Les **ressources propres** (épargne brute et les recettes d'investissement hors emprunts) financent en effet l'intégralité des investissements ce qui permet aux départements de poursuivre leur désendettement (l'**encours de dette** diminue de -1,9%, après -1,8% en 2017). Leur **trésorerie** augmente quant à elle de 406 millions d'euros (après +264 millions d'euros en 2017).

BUDGETS ANNEXES

En 2018, les **dépenses totales hors dette** des budgets annexes des départements s'élèvent à 1,8 milliards d'euros, en baisse de -10,7% par rapport à 2017. Elles représentent 2,5% de leur budget total.



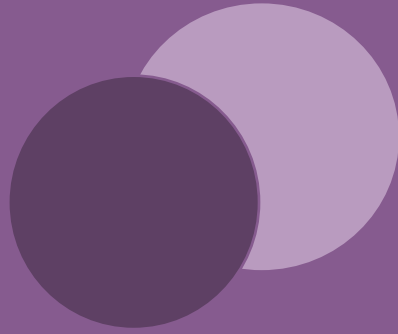
MÉTHODOLOGIE

Cette publication présente les résultats issus des comptes administratifs 2018 des départements.

Elle y décrypte les principales tendances financières 2018 et fournit des indicateurs moyens de référence sur les budgets départementaux.

Sauf mention contraire, les données présentées portent sur les budgets principaux des 97 départements (hors départements de Corse et collectivités de Guyane et Martinique).

Les opérations de gestion active de la dette ont été neutralisées des tableaux présentés.



CONTACT :

Jérôme BARBERET : Directeur des études

Rachel BRUEL : Responsable base de données

Céline LARQUEY : Directrice Générale

contact@cabinet-fsl.fr

<https://cabinet-fsl.fr/>

Toute reproduction, partielle ou totale, du présent document doit s'accompagner de la mention « Cabinet FSL ».